

Vos questions / nos réponses

## Aidez-moi à sauver ma fille toxico

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/07/2012 12:10

Bonjour,

Je suis une maman dans une grande détresse, j'ai très peur pour ma fille de 27 ans qui est toxico depuis 8 ans. Elle a fait des overdoses et s'en est sortie de justesse. Actuellement elle se fait des shoots (environ 1,5g) par jour, elle a fait des séjours des établissements post cures mais n'y est pas resté plus de 8 jours, en plus elle prend toutes sortes de médicaments et boit de l'alcool. Je me sens impuissante devant la situation. Je pense la faire hospitaliser de force, je voudrais votre avis si vous pensez que c'est la seule solution ou si vous en voyez une autre. J'ai tellement peur de la perdre.

Merci de m'apporter des réponses.

Une maman désespérée

---

**Mise en ligne le 17/07/2012**

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse. L'hospitalisation de force est plus une mesure de protection qu'une mesure de soin proprement dite. Elle se passe toujours en unité psychiatrique et votre fille sera alors en contact avec des usagers ayant une pathologie psychiatrique lourde et avérée. Cela ne peut être qu'une solution temporaire à court terme, vous permettant de "souffler" un peu mais cela ne garantit en aucune manière que ses problèmes de dépendances vont se régler. De surcroît, elle pourrait vous en tenir rigueur et vous prenez le risque de briser tout dialogue entre vous. Il ne nous paraît donc pas très judicieux de la faire hospitaliser sous contrainte. D'un autre côté, nous comprenons votre inquiétude et savons la difficulté pour l'entourage de vivre au côté d'une personne ayant un problème de dépendance. Nous vous mettons à cet intention deux adresses en lien. La prise en charge y est anonyme et gratuite et ces deux endroits reçoivent aussi bien les usagers que leur entourage.

Enfin, nous vous invitons à joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7 de 8h à 2h) afin de pouvoir échanger au sujet de cette situation difficile et vous apporter du soutien.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[Permanence du CSAPA - Association Addictions France de Mende 48](#)**

1 quai Langouyrou  
maison des services public  
**48300 LANGOGNE**

**Tél :** 04 66 65 20 50

**Site web :** [addictions-france.org/](http://addictions-france.org/)

**Accueil du public :** Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Mardi de 13h30 à 18h - Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - Jeudi 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**Secrétariat :** Sur rendez-vous (CSAPA de MENDE)

[Voir la fiche détaillée](#)

**[Association Addictions France - Centre d'Addictologie du Puy-en-Velay](#)**

21, rue des Moulins  
**43000 LE PUY EN VELAY**

**Tél :** 04 71 09 49 80

**Site web :** [addictions-france.org](http://addictions-france.org/)

**Secrétariat :** Lundi 9h-17h, mardi 9h-19h, mercredi de 9h à 12h et de 13h-17h, jeudi et vendredi 9h-17h.

**Accueil du public :** Sur rendez-vous. Lundi 10h-17h, mardi 9h-19h, mercredi 12h-17h, jeudi et vendredi 9h-17h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Assurée par un psychologue clinicien, le lundi et le mercredi après-midi, sur rendez-vous, en individuel.

[Voir la fiche détaillée](#)